

## Deuxième trimestre 2005

### *Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général*

*Pour les six mois terminés le 30 juin 2005, le bénéfice net a atteint 1 456 M\$, un niveau légèrement inférieur à celui enregistré en 2004, soit 1 475 M\$.*

*D'une part, le bénéfice d'exploitation a totalisé 2 659 M\$, soit une hausse de 457 M\$ sur 2004. Ce résultat reflète le volume plus élevé des exportations nettes d'électricité à court terme en 2005 par rapport à la même période de l'an dernier. Rappelons qu'au premier semestre 2004, nous avons plutôt réduit le volume des ventes à court terme hors Québec et augmenté les achats d'électricité afin de reconstituer nos stocks énergétiques.*

*D'autre part, les frais financiers ont augmenté de 170 M\$ par rapport à 2004. Cette variation s'explique par un gain de change important qui avait été reconnu au cours du premier trimestre 2004 dans le cadre de l'application d'une nouvelle norme comptable. De même, les charges d'exploitation ont augmenté de 93 M\$, essentiellement en raison de la hausse de la charge de retraite. Enfin, les activités abandonnées, soit la participation de l'entreprise dans Noverco, avaient procuré 305 M\$ de plus pour la même période en 2004, y compris un gain de 265 M\$ sur la vente de Noverco en juin 2004.*

*Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2005, le bénéfice net s'est chiffré à 402 M\$, soit 27 M\$ de plus que l'an dernier. Les exportations nettes d'électricité en 2005 ont compensé le gain réalisé en 2004 lors de la vente de Noverco.*

### **Résultats consolidés**

Pour le premier semestre 2005, les produits se sont élevés à 5 745 M\$, soit 404 M\$ de plus qu'en 2004. Ce résultat est principalement lié à l'augmentation des ventes d'électricité à court terme hors Québec et, dans une moindre mesure, à la hausse des produits des ventes d'électricité au Québec.

Les charges totales ont été de 3 086 M\$ en 2005, contre 3 139 M\$ en 2004, soit une diminution de 53 M\$. Cette baisse s'explique par la réduction des achats d'électricité à court terme hors Québec amoindrie par la hausse de la charge de retraite comprise dans les charges d'exploitation et par l'augmentation de l'amortissement attribuable à la mise en service d'installations.

Les frais financiers ont atteint 1 203 M\$, par rapport à 1 033 M\$ en 2004, soit une augmentation de 170 M\$ attribuable à la réévaluation de la couverture naturelle entre les dettes et les ventes en dollars américains au premier trimestre 2004, qui avait entraîné un gain de change important.

Les activités abandonnées de 2004, d'un montant de 310 M\$, comprenaient, en plus des résultats d'exploitation du premier semestre de Noverco, un gain sur disposition de 265 M\$ résultant de la vente de cette participation en juin de l'an dernier.

## Résultats sectoriels

### *Production*

Pour le premier semestre, Hydro-Québec Production a obtenu un bénéfice net de 1 111 M\$, soit 288 M\$ de plus que l'an dernier. Cette augmentation s'explique par les conditions favorables liées aux ventes et aux achats d'électricité à court terme hors Québec. Pour ce qui est des frais financiers, ils ont augmenté de 68 M\$.

### *Transport*

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est établi à 227 M\$, contre 228 M\$ en 2004. Sur le plan des activités réglementées au Québec, la hausse de 66 M\$ des frais financiers a surpassé l'augmentation de 32 M\$ du volume des ventes du service de transport non ferme à court terme de point à point. Quant aux activités à l'international, les bénéfices se sont accrus de 35 M\$.

### *Distribution*

Pour le premier semestre terminé le 30 juin, Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 187 M\$, contre 184 M\$ en 2004.

Les produits des ventes totales d'électricité au Québec s'élèvent à 4 743 M\$, soit une augmentation de 87 M\$ ou 1,9 % par rapport à 2004. Les ajustements tarifaires d'avril 2004 et 2005 représentent 59 M\$ de cette augmentation.

Quant au volume des ventes, il s'est élevé à 87,6 TWh, soit une hausse de 0,6 TWh sur l'an dernier. La croissance de 2,1 TWh de la demande de base a été atténuée par des températures plus clémentes au premier semestre et en raison d'une journée de consommation en moins par rapport à l'an dernier, 2004 étant une année bissextile.

Les charges ont augmenté de 47 M\$ en raison de la hausse de la charge de retraite et de la charge d'amortissement attribuable à la mise en service d'installations. Quant aux frais financiers, ils ont augmenté de 44 M\$.

### *Construction*

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Pour les six premiers mois de l'année, le volume d'activité a totalisé 820 M\$, soit une hausse de 138 M\$ sur 2004. Présentement, plusieurs projets d'envergure, qui nécessitent des investissements importants, sont réalisés pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

## Investissement

Le programme d'investissement pour 2005 est de 3,9 G\$. Les activités de développement représenteront 2,3 G\$ : environ 1 G\$ ira à la construction d'aménagements (Eastmain-1, Toulnostouc et Péribonka) et près de 900 M\$ seront investis dans le développement des réseaux de transport et de distribution afin de répondre à la croissance de la demande. De plus, 1,4 G\$ sera consacré à des activités de maintien et d'amélioration de nos actifs.

Au 30 juin, les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels se sont chiffrés à 1 393 M\$, contre 1 245 M\$ en 2004. En production, une part importante de cette somme a été consacrée à plusieurs projets de construction : Eastmain-1, Toulnostouc, Péribonka, Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert, Mercier, Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs ; ainsi qu'à divers travaux de réhabilitation : Beauharnois, Outardes-3 et Outardes-4.

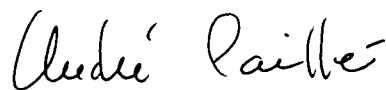
Dans le secteur du transport, les travaux de raccordement de la centrale de la Toulnostouc et les travaux d'intégration de la centrale de l'Eastmain-1 au réseau ont continué. En distribution, les efforts se sont poursuivis afin de répondre à la croissance de la demande, d'améliorer la qualité du service, notamment avec le projet Système d'information clientèle (SIC), et de réaliser le Plan global en efficacité énergétique.

## Financement

Le programme de financement pour 2005 s'élève à 3,4 G\$. Les produits de ces emprunts serviront à refinancer des dettes venant à échéance durant l'année et à soutenir la croissance du programme d'investissement.

Seul un emprunt à taux fixe a été réalisé durant le deuxième trimestre. Il s'agit de la réouverture de l'émission venant à échéance en février 2040 pour un montant de 572 M\$ au coût de 5,09 %. Les emprunts faits depuis le début de l'année se chiffrent ainsi à 2,8 G\$ et ont tous été réalisés sur le marché canadien.

Le président du Conseil d'administration,



André Caillé

Le président-directeur général,



Thierry Vandal

Le 12 août 2005

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS (M\$)**

(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		<b>2005</b>	2004	<b>2005</b>	2004
<b>Produits</b>		<b>2 543</b>	2 256	<b>5 745</b>	5 341
<b>Charges</b>					
Exploitation		<b>610</b>	528	<b>1 163</b>	1 070
Achats d'électricité et de combustible		<b>344</b>	433	<b>677</b>	850
Amortissement		<b>469</b>	458	<b>971</b>	911
Taxes		<b>122</b>	155	<b>275</b>	308
		<b>1 545</b>	1 574	<b>3 086</b>	3 139
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>998</b>	682	<b>2 659</b>	2 202
Frais financiers	3	<b>597</b>	594	<b>1 203</b>	1 033
Bénéfice provenant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle		<b>401</b>	88	<b>1 456</b>	1 169
Part des actionnaires sans contrôle		<b>3</b>	2	<b>5</b>	4
Bénéfice provenant des activités poursuivies		<b>398</b>	86	<b>1 451</b>	1 165
Activités abandonnées	4	<b>4</b>	289	<b>5</b>	310
<b>Bénéfice net</b>		<b>402</b>	375	<b>1 456</b>	1 475

**BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS (M\$)**

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	<b>2005</b>	2004	<b>2005</b>	2004
Solde au début de la période, déclaré antérieurement	<b>13 003</b>	11 964	<b>11 949</b>	10 863
Rajustement pour l'application rétroactive d'une modification de convention comptable	-	-	-	1
Solde au début de la période, redressé	<b>13 003</b>	11 964	<b>11 949</b>	10 864
Bénéfice net	<b>402</b>	375	<b>1 456</b>	1 475
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>13 405</b>	12 339	<b>13 405</b>	12 339

**BILAN CONSOLIDÉ (M\$)**

	Note	Au 30 juin 2005 (non vérifié)	Au 31 décembre 2004 (vérifié)
<b>ACTIF</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>52 007</b>	51 589
<b>Actif à court terme</b>			
Espèces et quasi-espèces		1 271	94
Placements		10	72
Débiteurs		2 012	1 952
Swaps et fonds d'amortissement		398	43
Matériaux, combustible et fournitures		332	328
		<b>4 023</b>	2 489
<b>Autres actifs à long terme</b>			
Actifs destinés à la vente	4	42	-
Placements		243	252
Swaps et fonds d'amortissement		1 248	1 671
Fonds en fiducie pour la gestion des déchets de combustible nucléaire		28	28
Écarts d'acquisition		79	79
Actifs incorporels		698	732
Autres éléments d'actif		1 166	1 196
		<b>3 504</b>	3 958
		<b>59 534</b>	58 036
<b>PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE</b>			
<b>Dette à long terme</b>		<b>34 496</b>	32 521
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunts		56	53
Créditeurs et charges à payer		1 574	1 832
Dividendes à payer		-	1 350
Intérêts courus		908	974
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		1 695	1 948
		<b>4 233</b>	6 157
<b>Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations</b>		<b>275</b>	264
<b>Autres passifs à long terme</b>		<b>2 329</b>	2 357
<b>Dette à perpétuité</b>		<b>399</b>	391
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>		<b>127</b>	126
<b>Avoir de l'actionnaire</b>			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		13 405	11 949
Écarts de conversion		(104)	(103)
		<b>17 675</b>	16 220
		<b>59 534</b>	58 036

**FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (M\$)**

(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
		2005	2004	2005	2004
<b>Activités d'exploitation</b>					
Bénéfice provenant des activités poursuivies		398	86	1 451	1 165
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels		454	443	939	881
Amortissement des frais reportés		9	10	19	27
Amortissement des autres frais (crédits) reportés liés à la dette		(39)	23	(61)	(209)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		620	747	(318)	(248)
Autres		72	29	147	51
		<b>1 514</b>	<b>1 338</b>	<b>2 177</b>	<b>1 667</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		(888)	(682)	(1 393)	(1 245)
Placements à long terme		(2)	1	4	(2)
Cession d'une participation, déduction faite des espèces et quasi-espèces cédées		-	894	-	894
Variation nette des placements à court terme		-	(26)	60	123
Autres		(23)	(10)	(57)	(15)
		<b>(913)</b>	<b>177</b>	<b>(1 386)</b>	<b>(245)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Émission de dette à long terme		572	70	2 767	1 336
Échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		(241)	(1 030)	(902)	(1 286)
Rachat anticipé de dette à long terme		(249)	(9)	(249)	(21)
Encaissements (décaissements) découlant de la gestion du risque de crédit		95	(25)	110	60
Variation nette des emprunts à court terme		-	515	4	502
Dividendes versés		-	-	(1 350)	(965)
Autres		3	26	2	81
		<b>180</b>	<b>(453)</b>	<b>382</b>	<b>(293)</b>
<b>Variation des cours du change sur les espèces et quasi-espèces</b>		<b>(2)</b>	<b>(6)</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		779	1 056	1 174	1 127
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	4	3	(2)	3	(8)
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces</b>		<b>782</b>	<b>1 054</b>	<b>1 177</b>	<b>1 119</b>
<b>Espèces et quasi-espèces au début de la période</b>		<b>489</b>	<b>257</b>	<b>94</b>	<b>192</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>		<b>1 271</b>	<b>1 311</b>	<b>1 271</b>	<b>1 311</b>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

7

## Notes complémentaires (non vérifiées)

*Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.*

### Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils tiennent compte de certaines pratiques comptables autorisées par la Régie de l'énergie et appliquées aux activités réglementées de la Société.

Les états financiers consolidés trimestriels et les présentes notes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes compris dans le *Rapport annuel 2004* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées en vue de la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles du *Rapport annuel 2004* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications décrites à la note 2.

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Les variations saisonnières de la température influent sur les résultats financiers trimestriels de la Société, comme le démontrent les graphiques présentés dans les Faits saillants financiers consolidés.

### Note 2 - Modifications de conventions comptables

#### *Sociétés de placement*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Hydro-Québec a adopté prospectivement les recommandations de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), intitulée Sociétés de placement. Cette note d'orientation exige que les sociétés de placement comptabilisent leurs placements à la juste valeur dans certains cas où de tels placements seraient normalement consolidés, comptabilisés à la valeur de consolidation ou au coût. Des critères sont fournis pour permettre de déterminer si une société devrait être classée comme une société de placement. Les sociétés qui ne remplissent pas ces critères seront tenues de satisfaire aux exigences de consolidation ou aux exigences de comptabilisation de leurs placements à la valeur de consolidation. La note d'orientation fournit également des indications sur les circonstances où il y a lieu d'utiliser la juste valeur dans les états financiers de la société mère de la société de placement ou de l'entité qui exerce sur elle une influence notable. À la suite de l'adoption de la nouvelle note d'orientation, les placements détenus par une société de placement en capital-risque sont comptabilisés à la juste valeur. Auparavant, ces placements étaient comptabilisés au coût. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

#### *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Hydro-Québec a adopté rétroactivement, sans retraitement des états financiers comparatifs, les recommandations de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée Consolidation des entités à détenteurs de droits variables. Cette note d'orientation expose les principes de consolidation applicables à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Elle exige qu'Hydro-Québec consolide une entité lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. Le principal bénéficiaire est l'entreprise qui détient des droits variables qui l'amèneront à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité à détenteurs de droits variables (EDDV) et/ou qui recevra la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. La note d'orientation exige la divulgation de certaines informations lorsqu'Hydro-Québec détient des droits variables significatifs dans une EDDV qu'elle n'a pas consolidée. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

#### *Comment déterminer si un accord est assorti d'un contrat de location*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Hydro-Québec a aussi adopté les recommandations d'un abrégé publié par le Comité sur les problèmes nouveaux CPN-150 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Comment déterminer si un accord est assorti d'un contrat de location. Cet abrégé fournit des indications pour établir si un accord prévoyant une opération ou une série d'opérations liées, qui ne revêt pas la forme juridique d'un contrat de location mais confère le droit d'utiliser un actif corporel en contrepartie d'un paiement ou d'une série de paiements, entre dans le champ d'application du chapitre 3065 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Contrats de location. Les dispositions de l'abrégé s'appliquent aux accords conclus, faisant l'objet d'un engagement, modifiés ou acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises amorcés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. À ce jour, son adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

**Note 3 - Frais financiers**

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	<b>2005</b>	2004	<b>2005</b>	2004
<b>Intérêts</b>				
Intérêts sur titres d'emprunt	<b>593</b>	593	<b>1 209</b>	1 251
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission relatifs aux emprunts	<b>12</b>	9	<b>23</b>	23
	<b>605</b>	602	<b>1 232</b>	1 274
<b>Perte (gain) de change</b>	<b>17</b>	12	<b>29</b>	(204)
<b>Frais de garantie relatifs aux emprunts</b>	<b>39</b>	41	<b>79</b>	82
	<b>56</b>	53	<b>108</b>	(122)
<b>Moins</b>				
Frais financiers capitalisés	<b>61</b>	58	<b>126</b>	110
Revenu net de placements	<b>3</b>	3	<b>11</b>	9
	<b>64</b>	61	<b>137</b>	119
	<b>597</b>	594	<b>1 203</b>	1 033

**Note 4 - Activités abandonnées et actifs destinés à la vente**

Au premier trimestre 2005, Hydro-Québec a adopté un plan visant la vente des actifs de sa filiale HydroSolution inc., qui fait partie du secteur d'exploitation Distribution aux fins de la présentation de l'information sectorielle. Par conséquent, les actifs s'y rattachant ont été classés comme étant destinés à la vente. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de cette filiale ont été présentés comme activités abandonnées. Le 15 juillet 2005, Hydro-Québec concluait la vente des actifs de sa filiale, pour une contrepartie totale de 92 M\$, donnant lieu à un gain sur disposition de l'ordre de 49 M\$ qui sera comptabilisé au prochain trimestre.

Le 30 juin 2004, Hydro-Québec a cédé sa participation dans Noverco inc., pour une contrepartie en espèces de 900 M\$, dégageant un gain sur disposition de 265 M\$.

Le tableau suivant présente les résultats et les flux de trésorerie inclus dans les activités abandonnées ainsi que la valeur comptable des actifs destinés à la vente présentés au bilan :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2005	2004	2005	2004
<b>Résultats</b>				
Produits	6	559	10	834
Bénéfice découlant des activités abandonnées	4	289	5	310
<b>Flux de trésorerie</b>				
Activités d'exploitation	5	117	6	137
Activités d'investissement	(2)	(29)	(3)	(76)
Activités de financement	-	(90)	-	(69)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	3	(2)	3	(8)
<b>Bilan</b>				
Immobilisations corporelles			42	
Actifs destinés à la vente			42	

**Note 5 - Placements**

La Société détient une participation dans une société de placement en capital-risque, dont la mission est de réaliser des investissements à des fins stratégiques. Les placements détenus par cette société de placement sont comptabilisés à leur juste valeur qui a été établie à 62 M\$ au 30 juin 2005. Le montant brut et net des pertes non réalisées sur les placements détenus par cette société s'élève dans les deux cas à 3 M\$ pour les six premiers mois de 2005. Le montant net des gains réalisés est non significatif.

**Note 6 - Garanties**

Au 30 juin 2005, la responsabilité potentielle maximale au titre des lettres de crédit ou des cautionnements s'élevait à 491 M\$. De ce montant, 386 M\$ concernent les achats d'énergie, et un passif de 13 M\$ a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2005 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

**Note 7 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie**

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2005	2004	2005	2004
<b>Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie</b>				
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	7	3	8	7
<b>Intérêts versés durant la période</b>	<b>834</b>	855	<b>1 096</b>	1 181

**Note 8 - Avantages sociaux futurs**

	Trois mois terminés le 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Coût constaté au titre des prestations constituées	54	-	20	19
	Six mois terminés le 30 juin			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Coût constaté au titre des prestations constituées	95	-	40	38

**Note 9 - Informations sectorielles**

Au deuxième trimestre 2005, le secteur Pétrole et gaz a été regroupé sous les Activités corporatives et autres. Conséquemment, les informations correspondantes de chaque période précédente ont été retraitées.

Trois mois terminés  
le 30 juin 2005

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>							
- Clients externes	402	84	2 045	2	14	(4)	<b>2 543</b>
- Intersectoriels	1 003	640	14	532 <sup>a</sup>	227	(2 416)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	395	126	(93)	3	(32)	(1)	<b>398</b>
<b>Activités abandonnées</b>	-	-	4	-	-	-	<b>4</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	395	126	(89)	3	(32)	(1)	<b>402</b>
<b>Actif total au 30 juin 2005</b>	27 186	18 511	10 304	225	3 524	(216)	<b>59 534</b>

Trois mois terminés  
le 30 juin 2004

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>							
- Clients externes	212	82	1 953	2	7	-	2 256
- Intersectoriels	1 017	621	17	417 <sup>a</sup>	225	(2 297)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	114	84	(99)	-	(13)	-	<b>86</b>
<b>Activités abandonnées</b>	-	-	4	-	284	1	<b>289</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	114	84	(95)	-	271	1	<b>375</b>
<b>Actif total au 30 juin 2004</b>	25 717	18 541	9 957	265	3 003	(199)	<b>57 284</b>

a) Les produits intersectoriels du secteur Construction comprennent une somme de 532 M\$ (417 M\$ en 2004) qui correspond à des investissements en immobilisations pour les clients Hydro-Québec Production et Hydro-Québec TransÉnergie.

## Note 9 - Informations sectorielles (suite)

Six mois terminés  
le 30 juin 2005

	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>							
- Clients externes	813	167	4 776	3	8	(22)	<b>5 745</b>
- Intersectoriels	2 352	1 278	27	817 <sup>a</sup>	437	(4 911)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	<b>1 111</b>	<b>227</b>	<b>182</b>	<b>3</b>	<b>(70)</b>	<b>(2)</b>	<b>1 451</b>
<b>Activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>1 111</b>	<b>227</b>	<b>187</b>	<b>3</b>	<b>(70)</b>	<b>(2)</b>	<b>1 456</b>
<b>Actif total au 30 juin 2005</b>	<b>27 186</b>	<b>18 511</b>	<b>10 304</b>	<b>225</b>	<b>3 524</b>	<b>(216)</b>	<b>59 534</b>

Six mois terminés  
le 30 juin 2004

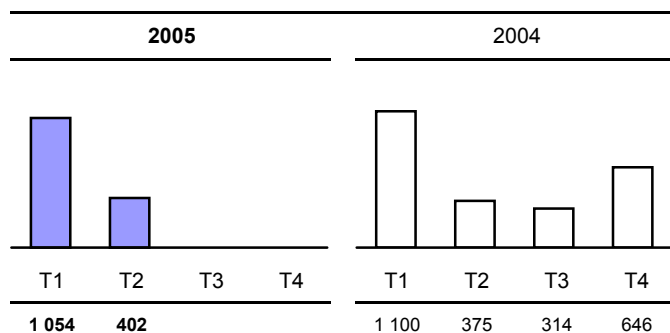
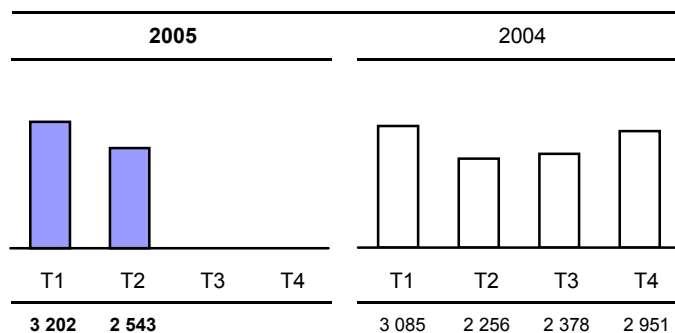
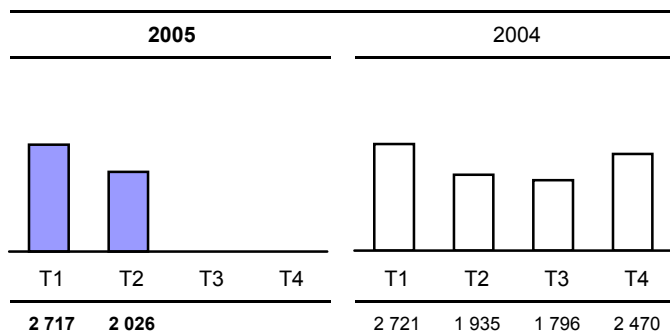
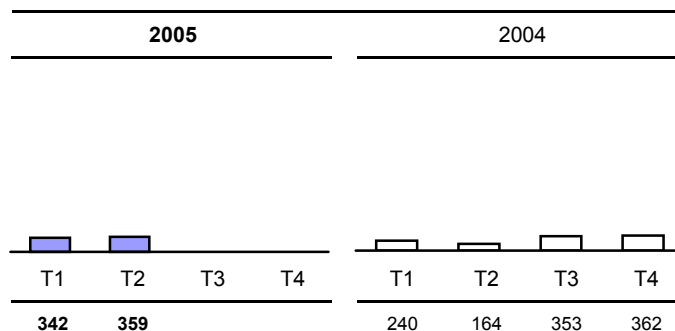
	<i>Production</i>	<i>Transport</i>	<i>Distribution</i>	<i>Construction</i>	<i>Activités corporatives et autres</i>	<i>Éliminations intersectorielles et autres</i>	<i>Total</i>
<b>Produits</b>							
- Clients externes	489	147	4 688	3	14	-	5 341
- Intersectoriels	2 486	1 247	26	679 <sup>a</sup>	431	(4 869)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	<b>823</b>	<b>228</b>	<b>179</b>	<b>1</b>	<b>(43)</b>	<b>(23)</b>	<b>1 165</b>
<b>Activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>304</b>	<b>1</b>	<b>310</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>823</b>	<b>228</b>	<b>184</b>	<b>1</b>	<b>261</b>	<b>(22)</b>	<b>1 475</b>
<b>Actif total au 30 juin 2004</b>	<b>25 717</b>	<b>18 541</b>	<b>9 957</b>	<b>265</b>	<b>3 003</b>	<b>(199)</b>	<b>57 284</b>

a) Les produits intersectoriels du secteur Construction comprennent une somme de 817 M\$ (679 M\$ en 2004) qui correspond à des investissements en immobilisations pour les clients Hydro-Québec Production et Hydro-Québec TransÉnergie.

**FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(non vérifiés)

Sommaire des résultats (M\$)	Trois mois terminés le 30 juin				Six mois terminés le 30 juin			
	2005	2004	Variation (%)		2005	2004	Variation (%)	
Produits	2 543	2 256	12,7	↑	5 745	5 341	7,6	↑
Charges	1 545	1 574	1,8	↓	3 086	3 139	1,7	↓
Frais financiers	597	594	0,5	↑	1 203	1 033	16,5	↑
Part des actionnaires sans contrôle	3	2	50,0	↑	5	4	25,0	↑
Activités abandonnées	4	289	98,6	↓	5	310	98,4	↓
Bénéfice net	402	375	7,2	↑	1 456	1 475	1,3	↓

**Bénéfice net (M\$)****Produits (M\$)****Produits des ventes d'électricité au Québec (M\$)****Produits des ventes d'électricité hors Québec (M\$)**

## Faits saillants du trimestre

### Affaires de l'entreprise

#### *Mises en chantier*

En mai, la construction de deux nouvelles centrales hydroélectriques a débuté sur le Saint-Maurice en Haute-Mauricie, à 100 km au nord-ouest de La Tuque. Il s'agit des centrales de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs d'une puissance totale de 138 MW. Leur production annuelle moyenne d'énergie atteindra presque 0,9 TWh.

Le coût du projet s'élève à 680 M\$, et les retombées régionales sont estimées à 120 M\$. Annuellement, 325 travailleurs en moyenne seront à l'œuvre sur le chantier jusqu'à la mise en service des centrales prévue au printemps de 2008. En période de pointe, plus de 725 travailleurs s'activeront sur le chantier.

#### *Mise en service*

Avec la mise en service de ses deux groupes turbines-alternateurs durant l'été, la centrale de la Toulnostouc ajoute maintenant 526 MW à la puissance installée de l'entreprise.

#### *Attribution de contrats*

Dans le cadre de son appel d'offres pour la fourniture d'électricité produite à partir de cogénération, Hydro-Québec Distribution a retenu, en juin, la soumission de Tembec, au Témiscamingue. Le contrat, d'une durée de quinze ans, devrait être conclu avant octobre 2005. Il vise l'achat de 8,1 MW d'électricité produite à partir de biomasse forestière au coût de 7,5 ¢/kWh, y compris les coûts de transport et les pertes d'énergie. Les livraisons devront s'effectuer à partir de décembre 2008.

Le 8 juin, la division a attribué les contrats dans le cadre de son appel d'offres pour la fourniture d'énergie et de puissance afin de répondre aux besoins en électricité à court terme (d'octobre 2005 à décembre 2006) de la clientèle québécoise. Ces contrats totalisent 2,63 TWh et visent des quantités mensuelles de 100 à 600 MW, selon le mois. Le prix moyen de tous les contrats est de 6,9 ¢ US/kWh, soit 8,6 ¢ CA/kWh.

### Affaires réglementaires

#### *Contrats d'approvisionnement à long terme*

Dans le cadre de l'approvisionnement en électricité du marché québécois, Hydro-Québec Distribution souhaite rendre public le détail des coûts associés à chaque contrat à long terme qui a été conclu. Elle considère que cette information est importante pour ses clients et qu'elle vaut d'être diffusée. Ce sont des contrats approuvés par la Régie de l'énergie et dont les frais et les risques sont assumés par les clients. Estimant cette information importante du point de vue de la sécurité énergétique, la division a demandé en mai à chacun de ses fournisseurs d'accepter que toute l'information entourant leurs contrats à long terme avec elle soit rendue publique dans les meilleurs délais. La Régie a été dûment informée des demandes faites à chacun des fournisseurs. En juillet, la Régie a statué en faveur des fournisseurs en interdisant la divulgation, la publication et la diffusion de l'information relative aux contrats d'énergie éolienne.

### *Contrats d'approvisionnement à court terme*

Dans une décision rendue en avril, la Régie a approuvé une nouvelle procédure d'appel d'offres et d'attribution de contrats d'approvisionnement de un an ou moins. Comme le *Plan d'approvisionnement 2005-2014* prévoit que les efforts du distributeur porteront surtout sur les marchés à court terme pour répondre à des besoins d'approvisionnement relativement importants au cours des trois prochaines années, cette décision lui permettra d'avoir recours à la nouvelle procédure qui est plus adaptée à cette réalité.

### *Énergie éolienne*

En avril, Hydro-Québec Distribution a demandé à la Régie d'approuver les huit contrats d'approvisionnement en électricité découlant de son appel d'offres relatif à un bloc d'énergie éolienne. Totalisant 990 MW, ces contrats ont été ratifiés en février avec Cartier énergie éolienne et Northland Power. Les parcs éoliens seront progressivement mis en service entre 2006 et 2012.

Par ailleurs, en juin, le gouvernement du Québec a invité Hydro-Québec à acquérir 2 000 MW additionnels d'énergie éolienne. Pour soutenir cette croissance de l'énergie éolienne au Québec, l'entreprise entend devenir la référence mondiale en matière de qualité et de fiabilité de l'intégration de la production éolienne à un grand réseau électrique. Avec ce nouvel appel d'offres, Hydro-Québec achètera 3 500 MW d'énergie éolienne d'ici la fin de 2013.

### *Plan global en efficacité énergétique*

En mai, la Régie a autorisé le budget 2005, soit 119,3 M\$, du Plan global en efficacité énergétique déposé par Hydro-Québec Distribution en octobre 2004. En vertu du *Plan global en efficacité énergétique 2005-2010*, mis à jour l'automne dernier, les clients pourront d'ici 2010 économiser 3 TWh, soit l'équivalent de la consommation de 180 000 résidences.

La réalisation du Plan global requiert des investissements de 1,7 G\$ pour la période 2003-2010. De ce montant, 1 015 M\$ seront assumés par le distributeur, 641 M\$ par les clients participants et 47 M\$ par les principaux partenaires, soit l'Agence de l'efficacité énergétique et l'Office de l'efficacité énergétique.

### *Fiabilité de l'approvisionnement en électricité*

Conformément à son engagement auprès de la Régie, Hydro-Québec a rendu publique en juin l'information sur les niveaux d'eau de ses réservoirs. Cette démarche fait suite à une demande faite par l'entreprise à la Régie de déterminer la fréquence du dépôt et de la divulgation de l'information sur les niveaux d'eau. Hydro-Québec précisait dans sa demande qu'elle respecte les critères de fiabilité en énergie pour le volume d'électricité patrimoniale.